

Les éléments non exprimés en français et en japonais

Yumi TAKAGAKI
Université préfectorale d'Osaka

Résumé

Dans toutes les langues, il y a des éléments exprimés et des éléments non exprimés mais qui sont pourtant compris. En comparaison du français, les éléments non exprimés en japonais sont non seulement plus fréquents, mais également plus variés dans leurs types. Ces différences quantitatives et qualitatives des éléments non exprimés entre les deux langues créent un obstacle dans l'apprentissage du FLE pour les Japonais. Nos exemples attestés mettent en évidence la référence ambiguë des éléments non exprimés en japonais : ceux-ci sont moins identifiables que les éléments non exprimés en français. Les productions d'élèves illustrent bien le transfert négatif de ce phénomène dans l'apprentissage. Notre analyse montre également que les différences sont de nature grammaticale propre à chaque langue.

Abstract

All languages include expressed elements and unexpressed but understandable elements. However, compared to French, unexpressed elements in Japanese are not only more frequent but also more varied. These differences in quantity and quality of unexpressed elements between the two languages hinder Japanese learners of French. Our attested examples highlight the referential ambiguities caused by unexpressed elements in Japanese, which are less identifiable than their French counterparts. The negative impact of these differences on learning is effectively illustrated in students' written work. Our analysis also shows that these differences are essentially grammatical.

Mots-clés

implicite, ellipse, cohésion, transfert, grammaire

Key words

implicit, ellipse, cohesion, transfer, grammar

1. Introduction

Cet article traite de certaines occurrences d'éléments non exprimés, c'est-à-dire une partie de la phrase sous-entendue et pouvant être déduite à partir du contexte. Ce manque est chargé de sens et on ressent éventuellement une absence dans la phrase. Ces éléments implicites contribuent souvent aux difficultés dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Nous prenons le cas des Japonais, mais des problèmes semblables peuvent être observés pour d'autres apprenants de la zone Asie-Pacifique.

La phrase (1) a été écrite par un étudiant japonais en 13^e mois de FLE. On lui a demandé d'énumérer, point par point, les avantages qu'offre l'apprentissage du japonais.

(1) ?Apprendre le japonais, c'est pouvoir mieux comprendre leur culture.

Cette phrase est compréhensible, mais reste grammaticalement incorrecte en raison de l'absence du référent de « leur ». Le scripteur de cette phrase veut désigner par ce mot « les Japonais ». S'il y a une langue, il doit nécessairement y avoir des gens qui l'emploient ; l'existence des Japonais fait donc partie de la présupposition de l'expression « le japonais ». Ce lien « le japonais – (les Japonais) – leur » est si naturel que le scripteur ne jugeait pas nécessaire de l'explicitier davantage. En effet, cette inférence ne requiert pas de capacités cognitives démesurées. Elle n'est pourtant pas suffisante pour rendre la phrase française correcte. Il faudrait, comme (2), un antécédent de « leur » présent dans le cotexte :

(2) Apprendre le japonais, c'est pouvoir mieux comprendre les Japonais et leur culture.

L'exemple (3) illustre également un échec au travers d'un élément non exprimé qui aboutit à un texte mal formulé. Il s'agit d'une rédaction faite par une étudiante en deuxième année de FLE.

- (3) Hier on m'a mené à zoo. Dans le jardin vaste est bruyant, au fond lequel on voit des animaux et des oiseaux. Ah, c'est bien beau ! Je découvre une volée. Ils sont grands et ont des plumes oranges et bien plus belles que celle qui restent cet endroit-là. Ils sont flamants. [...]

Dans la quatrième phrase, il faudrait ajouter « *d'oiseaux* » après « *volée* ». Sinon, « *Ils* » dans la phrase suivante ne peut pas correctement identifier son référent. Toutefois, malgré cette erreur, le lecteur peut inférer que le référent d'« *ils* » est « *oiseaux* ». Car, le mot « *volée* » désigne un groupe d'oiseaux et le texte n'a qu'« *animaux* » et « *oiseaux* » comme candidats possibles pour ce référent. Ces informations incitent à déduire que le référent possible ne peut être qu'« *oiseaux* ». En outre, le contenu du texte qui suit, (« *ils [...] ont des plumes oranges [...] Ils sont flamants.* ») confirme la légitimité de cette inférence. Pourtant, en français, il faut que le mot « *oiseaux* » soit actualisé. Un raisonnement logique permet au lecteur d'identifier correctement le référent, mais la grammaire française l'interdit. Force est de reconnaître l'existence de contraintes formelles, tenant à la spécialisation des indicateurs linguistiques. Les erreurs de ces phrases viennent très probablement du transfert du japonais, langue qui accepte les implicites plus facilement que le français.

2. La cohésion

Dans la tradition occidentale, les éléments non exprimés sont le plus souvent considérés comme des ellipses et intégrés dans la théorie de la cohésion. Celle-ci désigne les faits de continuité produits dans un texte au moyen d'un dispositif linguistique. Le concept de cohésion est développé dans son acception actuelle par Halliday et Hasan (1976). Dans leur analyse, ils présentent cinq grandes familles de relation cohésive : la référence pronominale, la substitution, l'ellipse, la conjonction et la reprise lexicale. Chacun de ces éléments, qui sert de liage, est un lien cohésif. Pour Halliday et Hasan, « l'ellipse est simplement une 'substitution par zéro' » (*Ibid.*, p. 142). Or, l'ellipse est certainement un cas d'éléments non exprimés. Contrairement à ce qu'écrivent ces auteurs, nous verrons qu'en japonais, certaines occurrences d'éléments non exprimés ne se réduisent pas à la substitution par zéro. Cette différence fondamentale entre les deux langues semble constituer un obstacle dans l'apprentissage du français par les Japonais. Pour mieux identifier ce problème, nous examinerons dans ce qui suit, des caractéristiques des éléments non exprimés en japonais.

3. La différence quantitative

L'usage des implicites est universel. Néanmoins, ce que l'on peut laisser non-dit et la fréquence de cette opération varient d'une langue à une autre. À cet égard, la différence entre le français et le japonais est d'abord quantitative.

En japonais la proportion des éléments non exprimés, mais compris, est normalement beaucoup plus grande qu'en français. Par exemple, le pronom zéro est possible en français, mais il est syntaxiquement très restreint. (Dans tous les exemples ci-dessous, [0] signifie un élément non exprimé.)

- (4) a. J'ai mangé et puis [0] dormi.
b. *[0] ai mangé et puis j'ai dormi.
c. *[0] ai mangé et puis [0] dormi.

Si le premier sujet est non exprimé comme (4bc), la phrase n'est pas grammaticale. Pourtant, en (4bc), les éléments absents sont facilement identifiables. Par ailleurs, en japonais le pronom zéro est beaucoup plus fréquent à l'oral et à l'écrit. En effet, les phrases équivalentes de (4abc), illustrées en (5) sont toutes grammaticales. (Dans les exemples ci-dessous, les abréviations suivantes seront employées : ACC = accusatif, ASS = assertion, DAT = datif, NOM = nominatif, PAS = passé, TH = thème.)

- (5) a. *Watasi-wa tabe-te* [0] *ne-ta*.
Je-TH manger-et [0] dormir-PAS
(Moi, j'ai mangé et dormi.)
b. [0] *Tabete-watasi-wa ne-ta*.
[0] manger-et je-TH dormir-PAS
(Ayant mangé, moi, j'ai dormi.)

- c. [0] *Tabete* [0] *ne-ta*.
 [0] manger-et [0] dormir-PAS
 ((J') ai mangé et dormi.)

Lorsque le sujet est absent comme en (5c), l'interprétation par défaut dans une phrase affirmative est le sujet à la 1^{re} personne. Ces phrases montrent que, contrairement à ce que l'on dit souvent, il n'est pas approprié en japonais de qualifier ce phénomène d'« ellipse ». En effet, l'ellipse suggère qu'il y a quelque chose que l'on s'abstient ou néglige de mentionner. Or, devant les phrases en (5b) et (5c), les locuteurs natifs du japonais ne sentent pas qu'il y ait quoi que ce soit à compléter. Au contraire, l'insertion de l'agent des verbes est un cas marqué.

D'après Takagaki (2008), analysant les traductions français-japonais et japonais-français d'œuvres littéraires, en moyenne, 56 % des pronoms personnels (sauf le *il* impersonnel), des pronoms possessifs et des adjectifs possessifs en français ne sont pas exprimés en japonais. Ce résultat confirme notre observation selon laquelle nombre d'expressions contenues dans les textes français restent implicites en japonais. Cette différence dans la fréquence s'explique, du moins partiellement, par les contraintes syntaxiques évoquées ci-dessus en français.

4. La différence qualitative

La nature des éléments non exprimés est différente en japonais et en français. En effet, l'implicite est possible en japonais dans des cas plus variés qu'en français. Les exemples qui suivent illustrent bien ces différences qualitatives.

- (6) [?]Mélangez l'huile et le vinaigre et versez [0] sur la salade.

Cette phrase est compréhensible, mais elle n'est pas acceptable (à l'écrit tout au moins). Elle montre que le pronom zéro en français ne peut pas reprendre de référent implicite. En français, il faut avoir un syntagme nominal comme le montre l'exemple en (7).

- (7) Mélangez l'huile et le vinaigre et versez {cette vinaigrette/la préparation/cet assaisonnement/le tout} sur la salade.

Le résultat du mélange doit être nommé « *cette vinaigrette* », ou « *la préparation* », ou encore, « *cet assaisonnement* », voire, « *le tout* ». On peut imaginer d'autres possibilités encore. Ce qui importe ici, c'est qu'il faut que le nom soit actualisé. L'implicite n'est pas possible.

De plus, en français, la pronominalisation sans référent explicite est difficile.

- (8) [?]Mélangez l'huile et le vinaigre et versez-{le/la/les} sur la salade.

Dans ces exemples, ce qui est mélangé n'est pas (encore) nommé. Ce qui n'est pas nommé n'a donc pas de trait de genre. De ce fait, il est difficile de le désigner par « *le* » ou par « *la* ». Comme référent possible, on pourrait très bien imaginer « *le mélange* » ou « *la vinaigrette* ». Mais pour qu'il y ait une pronominalisation, il faut normalement un nom actualisé dans le cotexte situé en amont. L'exemple avec « *les* » sonne de manière étrange parce qu'une fois mélangés, l'huile et le vinaigre ne font plus qu'un : le pronom pluriel « *les* » n'est donc pas approprié pour désigner ce mélange. Le seul pronom possible est un pronom neutre : « *cela* » ou « *ça* ». En français, un pronom personnel doit avoir un référent réalisé dans le cotexte, même lorsqu'il est pragmatiquement possible de l'inférer.

En revanche, en japonais, l'élément en question peut très bien être implicite dans un cas identique. À la différence de son équivalent français en (6), l'exemple suivant est parfaitement acceptable avec un élément implicite.

- (9) *Abura-to su-o maze-te,* [0] *sarada-ni kaketekudasai.*
 huile-et vinaigre-ACC mélangez-et [0] salade-DAT versez
 (Mélangez l'huile et le vinaigre et versez [0] sur la salade.)

À la différence de (8), la pronominalisation sans antécédent explicite est aussi acceptable en japonais. Dans l'exemple (10), modifié de celui d'Ikegami (1983 : 17), on peut combler ce vide par « *sore* (*cela*) ».

- (10) *Abura-to su-o maze-te,* *sore-o sarada-ni kaketekudasai.*
 huile-et vinaigre-ACC mélangez-et cela-ACC salade -DAT versez
 (Mélangez l'huile et le vinaigre et versez **cela** sur la salade.)

Le pronom « *sore* » est au singulier, ce qui signifie qu'il ne reprend pas directement « *abura* (huile) » et « *su* (vinaigre) », mais l'élément implicite, à savoir, l'émulsion obtenue après l'opération de mélange. En effet, l'adjonction d'une marque du pluriel « *ra* » à ce pronom réduirait largement l'acceptabilité de la phrase.

Ces exemples montrent que l'élément non exprimé en japonais n'est pas une « substitution par zéro ». Car s'il s'agissait d'une substitution, il faudrait que l'élément qui a été substitué soit identifié. Or l'élément implicite dans l'exemple (9) reste ambigu. Il peut être linguistiquement réalisé de diverses manières : « *kono doressingu* (cette vinaigrette) », « *kono tyōmiryō* (cet assaisonnement) », « *zenbu* (le tout) »... On peut ainsi énumérer d'autres possibilités pragmatiquement imaginables. Mais on ne peut pas savoir exactement ce que désigne cet élément non exprimé, qui est toujours vague. Il est important de comprendre que l'élément non exprimé ne « se substitue » à rien. C'est en ce sens qu'il est différent de l'élément non exprimé en français. Celui du japonais ne peut pas être un lien cohésif. Au contraire, il contribue plutôt à affaiblir la cohésion, en créant une lacune dans le texte.

L'élément non exprimé mais compris est encore moins clairement identifié dans l'exemple suivant de Mizutani (1987 [1979]).

- (11) *Kisya-ga okure-ta nisiro,* [0] *mō tuki-sōnamonoda.*
 train-NOM se retarder-PAS même-si, [0] bientôt arriver-devoir
 (Même si le train a pris du retard, [0] doit arriver à l'instant même.)

Selon Mizutani, à la question « *Tuku-no-wa ?* (Qu'est-ce qui arrive ? / Qui est-ce qui arrive ?) », la plupart des non-natifs du japonais, même les apprenants d'un niveau avancé, répondent à tort que c'est le train. Par ailleurs, l'immense majorité des Japonais répondent que c'est « la personne attendue, la personne qui doit arriver », qui n'est pas actualisée. En effet, d'après la règle du japonais, ce qui arrive ne peut pas être le train. L'agent du verbe « *tuki* (arriver) » n'est pas le sujet de la proposition précédente et l'élément non exprimé ne renvoie pas à ce dernier. S'il y a un train, il doit certainement y avoir des voyageurs, parmi lesquels se trouve « la personne attendue ». C'est cette personne attendue qui est l'agent du verbe « *tuki* ». C'est une supposition logique. Les natifs du japonais reconnaissent sans problème cet implicite.

Bien que cet exemple de Mizutani soit extrêmement intéressant, l'explication qu'il en donne est contestable. Il attribue le jugement erroné des non-natifs à leur incapacité à imaginer une situation appropriée où s'emploie naturellement la phrase (11). Mais, cette situation, où l'on parle de la tierce personne qui n'arrive pas à l'heure, est si banale que même ceux qui n'ont pas une bonne connaissance du japonais peuvent facilement l'imaginer. La phrase (11) incite à l'imaginer et elle se suffit à elle-même. Si beaucoup de non-natifs ne le peuvent pas, c'est qu'il leur manque les compétences grammaticales nécessaires pour trouver l'indice d'une bonne interprétation. Le problème de cet exemple est indépendant de la situation d'énonciation.

Nous signalons un fait que Mizutani n'a pas relevé : le trait *humain / non humain* n'est pas pertinent. Car outre « la personne attendue », une autre réponse est possible : ce qui arrive peut également être la chose attendue, l'objet qui doit arriver, le bagage transporté par le train. En fin de compte, l'agent possible de ce prédicat est « quelque chose d'attendu ou quelqu'un d'attendu ». Bref, l'élément non exprimé est compris sans problème, mais il n'est pas clairement identifié. Il est plus ambigu que le pronom neutre français « *cela* ». Car normalement « *cela* » ne désigne que les non humains alors que l'agent implicite de (11) peut être humain et non humain.

Dans l'exemple suivant, l'élément non exprimé est encore plus difficile à identifier. Il s'agit d'un article extrait d'un journal japonais.

- (12) *Kotosi no haru, S syusyō ga san'in no iinkai de « Seisan ni zyūzi sinai rôzin wa kyōri ni kaere to susume tai. Kūki-wa yoi si sizuka-da. [...] » to nobeta koto ga aru.*
 air-TH bon et calme-ASS

Le Premier Ministre, Monsieur Satō, a conseillé ce printemps, au cours du débat d'un comité de la Chambre des Conseillers, aux vieillards qui ne contribuent plus à la production, de retourner dans leur province natale, parce que l'air y est frais, la vie y est calme.

(« *Tensei-zingo* » in Journal *Asahi*, 15 septembre 1969, trad. par Namekawa et Aizu)

La phrase « *Kūki-wa yoi si sizuka-da.* » a été traduit en français comme suit : « l'air y est frais, la vie y est calme. » Or, l'original japonais n'a pas d'élément correspondant à « la vie » ; ce qui est calme n'est pas explicite. À cause de son sens, le sujet de la proposition précédente « *kūki* (air) » ne peut pas être le sujet de la seconde proposition. Autrement dit, tout ce qui peut être « *sizuka*

(calme) » est un candidat possible pour le sujet de ce prédicat. En japonais, on peut laisser ainsi l'interprétation de l'élément non exprimé à l'imagination du lecteur. Par ailleurs, en français il faut préciser le sujet du prédicat, sans quoi la phrase ne serait pas grammaticale. Cet exemple montre que certaines occurrences d'éléments non exprimés en japonais ne peuvent pas être rétablies comme on rétablit l'ellipse en français.

En résumé, les exemples (9), (11) et (12) montrent que la nature des éléments non exprimés du japonais est différente de celle du français : les contours de l'élément non exprimé japonais sont plus flous que ceux de l'élément non exprimé français.

5. Productions d'élèves

Revenons maintenant aux productions d'élèves en FLE. Celles-ci illustrent bien le fait que la différence qualitative des éléments non exprimés entre les deux langues constitue un obstacle pour l'apprentissage du français pour les Japonais.

L'exemple (1), écrit par un apprenant est essentiellement identique à (9) en ce sens que la lacune de la phrase désigne un élément dont on peut inférer logiquement l'existence. En japonais, cette inférence est suffisante pour rendre la phrase grammaticale, mais ce n'est pas le cas pour le français.

Les phrases (13) sont écrites par des étudiants en 13^e mois de FLE, qui énumèrent, point par point, dans chaque phrase, les avantages qu'offre l'apprentissage du japonais ou du français.

- (13)
- [?]Le français est la langue belle donc **ils** le pratiquent agréablement.
 - [?]Parler japonais, c'est toucher **leur** culture.
 - [?]Apprendre le japonais, c'est pouvoir mieux comprendre culture japonais et **leur** pensée.
 - [?]Apprendre **le japonais**, c'est pouvoir comprendre les valeur spéciaux à **cette nation**.

En (13a), « *ils* » renvoient aux Français. En (13b) et en (13c), « *leur* » renvoie aux Japonais. S'il y a une langue, il existe nécessairement des gens qui la parlent. Tout comme (1), le lien entre une langue et les gens qui l'emploient est si étroit et si naturel que les scripteurs des phrases (13abc) ne pensaient pas à la nécessité de l'explicitement davantage. Le lien entre les deux expressions est moins clair en (13d) où, « *cette nation* » veut dire « les Japonais » ou « le Japon ». Le lien en est « le japonais – (*les gens liés par le japonais*) – cette nation ». S'il y a une langue, il existe certainement des gens formant une communauté langagière, qui constitue une nation. Ce lien est moins clair que celui de (1). Mais les sources des bizarreries semblent identiques dans les deux cas.

6. Phénomène universel

Un élément implicite comme référent d'un pronom personnel est marginalement acceptable en français aussi. On le verra par exemple dans l'exemple suivant ; il s'agit d'un texte extrait d'un essai japonais, traduit par un Français.

- (14) Lors de sa venue au Japon, Cocteau s'enquit de savoir pourquoi les gens ne portaient pas de vêtements à la japonaise, il se lamenta du spectacle attristant des Japonais qui oubliaient les traditions de leur pays natal et cherchaient s'eupéaniser. **La France** est en vérité un pays bien étrange ! Quand la guerre a commencé, tout d'abord ce qui fut mis en premier lieu à l'abri dans un endroit sûr, ce furent les chefs-d'œuvre exposés au Louvre et les lingots d'or ! **Ils** ont complètement changé le destin de leur pays pour la conservation de Paris !
(Sakaguchi Ango, « Mes vues personnelles sur la culture japonaise », trad. par B. Dubois)

Dans la dernière phrase, « *ils* » n'a pas de référent dans le co-texte amont. Il est pourtant facile d'inférer que ce mot désigne « les Français », qui restent implicites, mais cet élément non exprimé peut être induit par « *la France* » dans le cotexte en amont. Cette relation référentielle ressemble à celle en (3), mais elle est tout à fait acceptable. Cet exemple aussi bien que les exemples (1) et (13) suggèrent qu'entre les noms de pays et les noms de peuples, il y a une relation d'inférence plus étroite qu'avec les autres noms en relation de dérivation. En tout cas, l'exemple (14) montre que la référence par un élément non exprimé est marginalement acceptable en français et, par suite, suggère que l'implicite est un phénomène plus ou moins universel. Ce sont donc les contraintes grammaticales propres à une langue qu'on doit apprendre en priorité pour maîtriser ce niveau implicite.

7. En guise de conclusion

Il existe deux types d'éléments non exprimés : d'une part ceux qui sont pragmatiques, déterminés par des paramètres situationnels et d'autre part ceux qui sont indépendants de la

situation d'énonciation. Les phénomènes traités dans cet article appartiennent surtout au second type, inscrit dans la structure linguistique. En effet, ces éléments non exprimés sont différents en français et en japonais : ceux du japonais sont non seulement plus fréquents, mais encore plus variés dans leurs types. Ces différences entre les deux langues constituent un obstacle dans l'apprentissage du FLE pour les Japonais. Comme ce problème concerne la référence, les exercices de pronominalisation sont certes utiles. Mais le remède à leurs erreurs réside avant tout dans la prise de conscience de ces différences. Ce qui fait que l'enseignement de la grammaire est primordial. Car l'identification d'un référent est le plus souvent soumise à des contraintes grammaticales propres au français.

Cette recherche a bénéficié de l'Aide pour la Recherche Scientifique (C) de KAKENHI (21520446) accordée par la Société japonaise pour la promotion des sciences (JSPS).

Bibliographie

- Dubois B. 1999. « Mes vues personnelles sur la culture japonaise : Sakaguchi Ango ». *Journal of Sapporo International University*, 30, pp. 237-255.
- Halliday, M. A. K., R. Hasan. 1976. *Cohesion in English*. Londres et New York : Longman.
- Ikegami, Y. 1983. « Tekusuto to tekusuto no kôzô ». *Nihongo kyôiku sidô sankôsyô 11 Danwa no kenkyû to kyôiku*, Tokyo : The National Institute for Japanese Language, pp. 7-42.
- Mizutani, O. 1987 [1979]. *Hanasikotoba to nihonjin : nihongo no seitai*. Tokyo : Soutakusha.
- Namekawa A., Y. Aizu 1973. *Thème Vox populi, vox dei*. Tokyo : Surugadai Shuppansha.
- Takagaki, Y. 2008. *Les plans d'organisation textuelle en français et en japonais : de la rhétorique contrastive à la linguistique textuelle*, thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université de Rouen (<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00349416/fr/>).